

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 25

21 juin 1972

LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OTAN

A son retour à Ottawa, le 5 juin, après avoir assisté à la Réunion ministérielle de l'OTAN qui s'est tenue à Bonn les 30 et 31 mai dernier, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait le rapport suivant à la Chambre des communes:

* * * *

La réunion de l'OTAN a coïncidé avec la fin des pourparlers du président Nixon avec les leaders soviétiques. Le secrétaire d'Etat, M. Rogers, a fait rapport à ses collègues à Bonn sur le voyage historique du président et il a souligné les accords sur la limitation des armements stratégiques. Nous avons tous accueilli cette réalisation comme un point tournant important des démarches entreprises en vue d'enrayer la course aux armements nucléaires et

d'assurer la sécurité internationale par le contrôle des armes nucléaires. D'accord avec d'autres ministres, j'ai appuyé l'engagement des États-Unis et de l'URSS de poursuivre activement les négociations en vue d'autres limitations. J'ai également exprimé aux États-Unis notre reconnaissance particulière pour avoir régulièrement consulté leurs alliés du Conseil de l'Atlantique-Nord pendant toute la durée des négociations.

Le 3 juin, peu après la réunion de l'OTAN, les ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances ont signé le protocole final par lequel l'Accord de Berlin entrerait en vigueur. Au même moment, des représentants de la République fédérale d'Allemagne, de l'Union soviétique et de la Pologne échangeaient des instruments de ratification qui venaient couronner leurs traités de non-agression. Le Gouvernement du Canada accueille favorablement ces accords comme autant d'initiatives permettant d'améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. Nous espérons que l'Accord de Berlin mettra un terme au climat de tension et d'instabilité qui règne à Berlin et dans la région avoisinante et qui a si souvent envenimé les relations Est-Ouest depuis le blocus de 1948. Les traités de non-agression devraient également faire disparaître une autre source de tension en permettant à la RFA de placer ses relations avec l'Europe orientale sur une base plus normale.

La conjonction de ces événements laisse entrevoir la participation de l'Alliance aux pourparlers préparatoires multilatéraux en vue d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe; elle permettra également aux deux États allemands d'entamer des négociations sur un éventuel *modus vivendi*. Le succès de l'Accord de Berlin ainsi que le maintien de l'équilibre en Europe centrale exigent un tel compromis. Si les deux États allemands peuvent s'entendre sur un *modus vivendi*, cette réalisation rendra possible leur admission aux Nations Unies et la reconnaissance générale de la RDA.

Si l'on se rappelle les longues années de stagnation qui ont marqué les relations Est-Ouest, la con-

SOMMAIRE

La Réunion ministérielle de l'OTAN	1
Un nouveau laser ultra-puissant	3
Médaille à des musiciens québécois	4
Les astronautes de retour à Sudbury	4
Pose d'une pierre angulaire	4
Interview avec l'un des découvreurs de l'insuline	5
Premiers trophées "Flambeau olympique" décernés au Canada	5
Emploi-chômage	6
Hilarité chevaline et...migration urbaine ..	6
Un Canadien président de l'A.S.A.	7
Recherches géophysiques dans l'Arctique ..	7
On prévoit l'accroissement des exportations vers le Japon	7
Création d'un comité de recherche sur l'Anse-aux-Meadows	8
Le Ballet national en Europe	8

clusion de l'Accord de Berlin et les traités de non-agression constituent un progrès remarquable. Ces initiatives justifient la politique de l'Alliance de faire du règlement de la question de Berlin une condition préalable à la poursuite des travaux préparatoires à une conférence et elles démontrent que l'Alliance, en appuyant fortement la politique d'ouverture à l'Est du chancelier Brandt, constitue un utile instrument de détente.

DES POURPARLERS PRÉPARATOIRES À HELSINKI
Les ministres de l'OTAN réunis à Bonn ont convenu d'accepter l'invitation du Gouvernement finlandais de tenir à Helsinki des pourparlers préparatoires multilatéraux en vue d'une Conférence sur la sécurité et la coopération. La date exacte où les pays européens, les États-Unis et le Canada commenceront effectivement à discuter de la Conférence devra être fixée par accord mutuel des participants éventuels. De concert avec d'autres membres de l'OTAN, le Canada essaiera maintenant d'engager d'autres pays intéressés à planifier cette nouvelle étape.

Je dois souligner que la décision de convoquer une Conférence officielle n'a pas encore été prise. Cette décision dépendra de l'issue des pourparlers préparatoires. L'objectif des pays de l'OTAN, lors de ces pourparlers, sera d'assurer l'étude approfondie de nos propositions et de constater l'existence d'un terrain d'entente suffisant entre les participants pour permettre d'espérer raisonnablement qu'une Conférence pourra donner des résultats satisfaisants.

Par exemple, nous voulons voir se multiplier les contacts et les échanges entre les pays pratiquant des systèmes socio-politiques différents en Europe. A cette fin, la Conférence devrait s'attacher à définir des moyens pratiques propres à favoriser la circulation plus libre des citoyens, de l'information et des idées. Je n'ai pas été le seul à souligner l'importance de cette question lors de notre réunion de la semaine dernière.

Quant à l'aspect militaire, les ministres de l'OTAN se sont mis d'accord sur l'utilité de discuter, lors de la tenue d'une Conférence, d'éventuelles mesures de stabilisation afin de susciter la confiance de part et d'autre.

LA RÉDUCTION MUTUELLE DES FORCES

Les ministres de l'OTAN ont accordé en outre beaucoup d'attention à la question de réductions mutuelles et équilibrées des forces. De même que nous avons toujours pensé que les progrès vers une détente politique Est-Ouest doivent se mesurer d'après les résultats pratiques obtenus, notamment au sujet de la question de Berlin, nous estimons que toute amélioration véritable de la sécurité en Europe restera illusoire tant qu'elle ne sera pas accompagnée d'une diminution de la puissance militaire concentrée dans la région.

Cela ne veut pas dire que la réduction des forces doit se négocier à une conférence. D'un point de vue pratique, il serait en effet impossible de conduire des

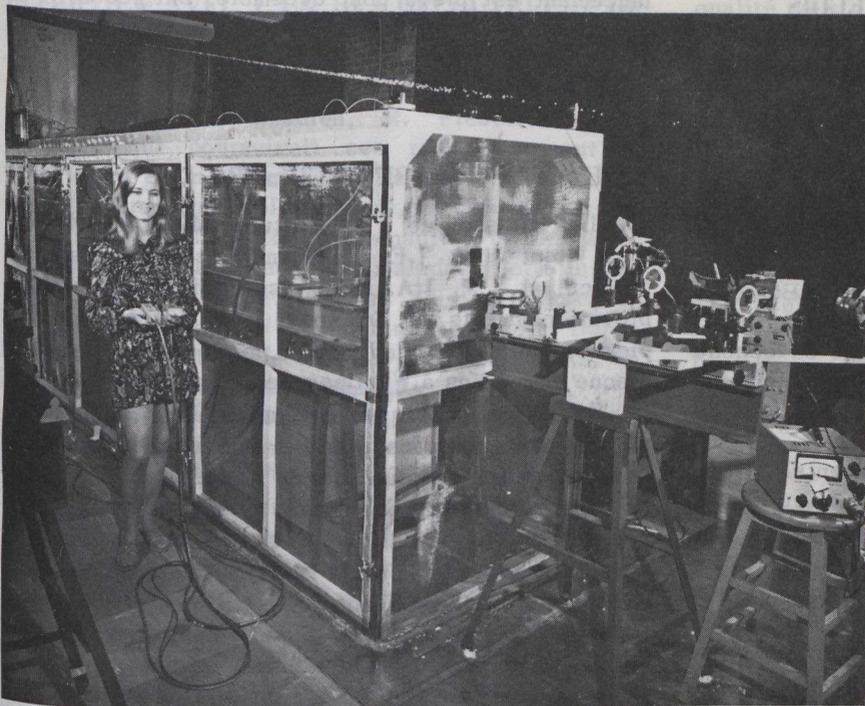
négociations sur une question aussi complexe entre les 35 participants à une conférence. Les préparatifs d'une conférence et les négociations sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces doivent se dérouler parallèlement dans la mesure du possible. Si l'on veut que des réductions des forces complètent les réalisations politiques d'une conférence sur la sécurité, des entretiens sur les deux sujets doivent avoir lieu simultanément mais séparément.

Le travail d'exploration touchant les réductions mutuelles et équilibrées des forces n'a pas encore commencé malheureusement, les Soviétiques n'étant pas disposés à recevoir M. Manlio Brosio, ancien secrétaire général de l'OTAN, qui devait jouer à cet égard le rôle d'explorateur. Dernièrement, toutefois, l'Union soviétique a exprimé l'intention d'explorer la procédure à suivre pour négocier des réductions mutuelles et équilibrées des forces. A Bonn, les ministres de l'OTAN se sont prononcés en faveur d'une exploration multilatérale. La prochaine étape consistera donc maintenant à trouver les moyens de traduire cette idée dans les faits. J'ai proposé à Bonn qu'un groupe, choisi parmi les membres de l'OTAN, engage avec l'Union soviétique et d'autres pays intéressés des entretiens préliminaires afin de déterminer s'il y a entente suffisante pour faire aboutir les négociations. L'idée canadienne a soulevé beaucoup d'intérêt lors de la réunion et nous espérons que les membres de l'Alliance pourront se mettre d'accord sur la constitution d'un groupe de ce genre dans le proche avenir.

L'atmosphère à Bonn a été profondément influencée par les progrès remarquables accomplis dernièrement dans la voie des négociations qui permettraient de remédier aux causes sous-jacentes de tension, y compris la division de l'Allemagne. Les pays de l'OTAN ont exprimé à leur tour l'intention de continuer de mettre à profit les possibilités de progrès, tant à l'égard des préparatifs d'une Conférence que du travail d'exploration concernant des réductions mutuelles et équilibrées des forces. Nous ne devons pas nous faire d'illusions quant aux difficultés qui nous attendent. A bien des égards, la tâche que nous allons aborder est la plus difficile de toutes. Nous devons maintenir un état de préparation militaire tout en recherchant la détente; nous devons préserver la solidarité de l'Alliance tout en consentant à un accommodement avec le côté opposé; nous devons combiner la fermeté en ce qui concerne nos principes fondamentaux avec la souplesse des moyens.

Le Canada a des intérêts directs et bien déterminés à sauvegarder tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la coopération en Europe. C'est pourquoi nous avons appuyé les politiques de l'Alliance en matière de défense et de détente dans le passé et pourquoi aussi nous avons l'intention de travailler avec nos alliés de l'OTAN à l'amélioration des rapports Est-Ouest au moyen de réductions mutuelles et équilibrées des forces et d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

* * * *



Le nouveau laser, mis au point au CNRC, produit des milliards de watts en moins d'un millionième de seconde. Lorsque son émission est réfléchie par un miroir (hors du champ de la caméra), l'air est ionisé (le trait en haut, à gauche).

UN NOUVEAU LASER ULTRA-PUISSANT

Un nouveau laser, à même de produire des puissances se chiffrant à des milliards de watts dans des pulsations d'un dix-millionième de seconde, vient d'être mis au point au Conseil national de recherches du Canada.

Ce laser ultra-puissant a été conçu par deux physiciens, MM. A.J. Alcock et M.C. Richardson, aux laboratoires de la Division de physique du CNRC à Ottawa. Ils ont mis au point ce laser lors de recherches ayant pour but la production et l'analyse des plasmas au moyen de lasers à haute énergie. C'est un des lasers à gaz carbonique, du type TEA (excitation transversale et à pression atmosphérique) qui fonctionnent à pression atmosphérique. Le premier laser de ce genre a été inventé par des chercheurs canadiens du Centre de recherches pour la défense, de Valcartier, au Québec. Depuis l'annonce de leur découverte, il y a deux ans, des physiciens et ingénieurs de nombreux pays s'intéressent beaucoup à ce type de laser à gaz. Les lasers TEA se distinguent par leur économie, leur rendement et la sécurité relative de l'émission.

AVANTAGES DU LASER TEA

Encore un autre avantage du laser TEA, surtout dans le domaine de l'industrie où on l'emploie pour percer, souder, découper et façonner, est dû à sa puissance très élevée. Le laser mis au point au CNRC peut produire des puissances mesurées en milliards de watts dans des pulsations qui ne durent que de 50 billionnièmes de seconde. On croit que c'est le premier laser capable de produire de telles puissances au cours d'une telle durée de pulsation.

Le nouveau laser représente avant tout un perfectionnement du laser TEA. Disposant de relativement peu d'argent, M. Richardson, aidé par Kurt Leopold et par Peter Burty, a réussi à construire ce nouveau laser en moins de quatre mois. Celui-ci est monté à partir de modules, et, par conséquent, il se prête facilement à la commercialisation. Les modules, en forme de boîtes, sont tous identiques et chacun peut fonctionner indépendamment des autres.

FABRICATION ET VENTE

La fabrication et la vente du nouveau laser seront bientôt entreprises par la *Lumonics Research Ltd.* d'Ottawa sous licence accordée pour les brevets des premiers lasers TEA par la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée, filiale du CNRC.

La *Lumonics Research Ltd.* était la première société canadienne à se spécialiser exclusivement dans la conception et la fabrication de lasers. Une autre société, *Gen-Tec Inc.* (1969) de Québec est en train de mettre au point un autre modèle du laser TEA.

L'énorme puissance du laser TEA permet de vaporiser toutes les substances déjà connues. Les physiciens s'intéressent de plus en plus à l'emploi de ces lasers pour la production de plasmas à des températures comme celles trouvées à la surface du soleil. Actuellement, dans plusieurs pays, des programmes de recherches considérables ont pour but la production de ces plasmas à très haute température pour aboutir à la fusion thermonucléaire.

Les chercheurs du CNRC ont donné une conférence sur le nouveau laser lors du septième Congrès international de l'électronique quantique qui s'est tenu à Montréal en mai.

MÉDAILLE À DES MUSICIENS QUÉBÉCOIS

Le Quatuor de saxophone Pierre Bourque s'est mérité une médaille d'argent au concours de la Biennale de Bordeaux qui s'est déroulé entre le 10 et le 24 avril 1972. Cette cinquième Biennale qui réunissait 26 concurrents venus de 13 pays différents coïncidait avec le dixième anniversaire du mouvement musical et culturel de Bordeaux et revêtait, de ce fait, un éclat tout particulier.

Ce quatuor est formé de MM. Pierre Bourque, Jacques Larocque, Claude Brisson et Jean Bouchard. Tous sont titulaires d'un premier prix de saxophone du Conservatoire de Québec et tous ont obtenu un premier prix au Conservatoire national de musique de Paris.

Créé en 1963, cet ensemble instrumental fit ses débuts au Conservatoire de Québec. Réunis au Centre Jeunesse musicale du Canada à Orford pour y travailler, les quatre musiciens y présentaient un premier récital en 1965 et effectuaient en 1966 une tournée de cinquante concerts.

Le quatuor Bourque a acquis, depuis, une réputation enviable et se classe d'emblée comme l'un des groupes musicaux les plus intéressants au Québec. Il n'a cessé de se perfectionner et de se faire connaître au pays et à l'étranger, par le concert, le disque, la radio et la télévision. En mars 1971, il représentait le Québec à Paris dans un récital à la salle Gaveau et savait intéresser un auditoire parisien déjà sensibilisé à cette formule instrumentale.

La Biennale de Bordeaux n'a fait que confirmer la qualité artistique d'une formation instrumentale qui reste la seule du genre tout au moins au Québec.

LES ASTRONAUTES DE RETOUR À SUDBURY

Pour la seconde fois en une année, des astronautes américains se sont rendus à Sudbury (Ontario) afin d'étudier la configuration géologique particulière de la région dans le cadre de leur entraînement en vue des missions spatiales. Vers la fin de mai, deux membres de l'équipage d'Apollo 17, le commandant Eugene Cernan et Harrison Schmitt, pilote du module lunaire, accompagnés de géologues américains, ont passé deux jours dans la région du bassin de Sudbury; en juillet dernier, John Young et Charles Duke, de la mission Apollo 16, avaient consacré trois jours à l'étude de la région où se trouve l'emplacement de ce que l'on croit être un cratère formé à la suite du choc d'un météorite et qui contient des roches semblables à celles que l'on trouve sur la lune. Les scientifiques ont jugé extrêmement précieux les résultats de la visite de juillet dernier.

Young et Duke ont répété, dans la région de Sudbury, les promenades qu'ils ont faites sur la lune, transportant un équipement de radio et les instruments nécessaires à la cueillette d'échantillons, de même que des caméras, et ils ont scruté et identifié divers types de roches, aidés de leurs instructeurs; les deux membres d'équipage d'Apollo 17, dont le

lancement est prévu pour décembre, ont recueilli à leur tour des observations, étudié les particularités du terrain et ont examiné et discuté avec leurs instructeurs les résultats de leurs constatations.

POSE D'UNE PIERRE ANGULAIRE

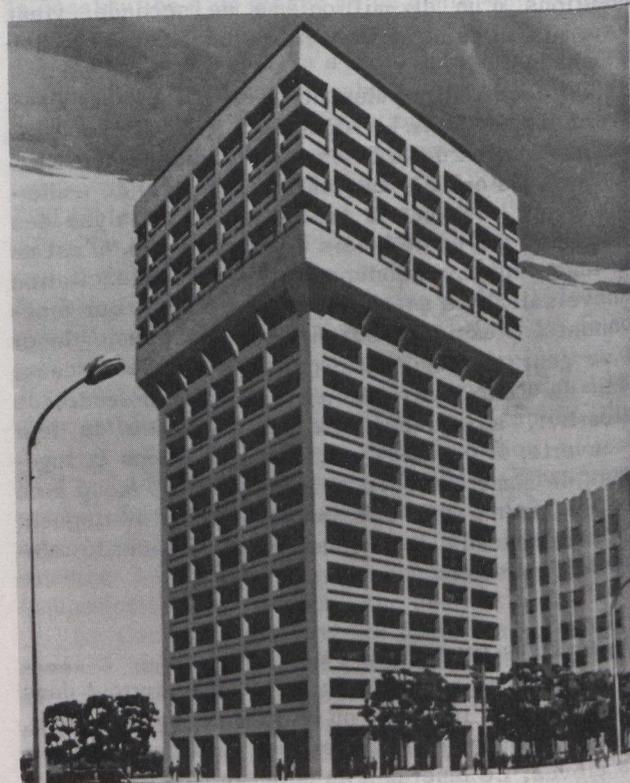
Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, s'est joint à M. J.E. Dubé, ministre des Travaux publics, et à M. J.A. Richardson, ministre des Approvisionnements et Services, pour la pose de la pierre angulaire de l'édifice de la Commission canadienne des grains à Winnipeg, le 12 mai.

L'édifice, construit par le ministère des Travaux publics au coût d'environ 5.8 millions de dollars, devrait être terminé au cours de l'année.

La Commission des grains du Canada est chargée de l'application de la Loi sur les grains et de la surveillance générale de la manutention et du classement des grains au Canada.

M. H.D. Pound en est le commissaire en chef; il est assisté par un commissaire adjoint principal, M. C.L. Shuttleworth, et par un autre commissaire, M. F.M. Hetland.

Le bureau chef de la Commission est situé à Winnipeg tandis que bon nombre de spécialistes sont à son emploi dans 17 centres répartis à travers le Canada.



Une maquette de l'édifice de la Commission canadienne des grains à Winnipeg. L'édifice qui sera terminé au cours de l'année, abritera également l'Institut international canadien des grains.

INTERVIEW AVEC L'UN DES DÉCOUVREURS DE L'INSULINE

Vers la fin de 1921, l'intérêt soutenu d'un jeune chirurgien canadien, M. Frederick Grant Banting, qui poursuivait ses recherches sur le diabète fut enfin récompensé. En janvier 1922, avec l'aide de son jeune collaborateur, M. Charles Herbert Best, il a isolé l'insuline pour ensuite l'utiliser avec succès dans le traitement des malades. Cette initiative, l'une des découvertes les plus précieuses et les plus éclatantes de la médecine moderne, a transformé de façon radicale les perspectives d'avenir de la majorité des victimes du diabète.

Dans une récente entrevue, le Dr C.H. Best, professeur au département de recherches médicales Banting et Best de l'Université de Toronto depuis 1941 et chef du département, a raconté comment il avait entrepris d'isoler la substance mystérieuse maintenant connue sous le nom d'insuline.

"Mon travail, c'est-à-dire, celui de Fred Banting et le mien, a débuté en mai 1921" dit-il. Tout commença à la suite d'une idée qu'avait Banting selon laquelle si nous ligaturions le canal pancréatique, les cellules productrices d'enzymes se dégraderaient pour ainsi permettre l'extraction d'une substance active hypothétique. Cette idée avait déjà été exploitée; heureusement, nous n'en savions alors rien, de sorte que nous nous sommes mis au travail. Nous avons fait appel à la chirurgie et à la chimie; certes, nous avons connu des désappointements, mais en y repensant, nous avons eu la chance d'obtenir très tôt des résultats encourageants."

M. Best n'avait alors que 22 ans et il estime que, du point de vue scientifique, cette période a été la plus stimulante de sa vie.

Rappelant la genèse de la découverte, le Dr Best a déclaré que l'idée d'une telle initiative revient à M. Fred Banting. "En préparant une communication sur le diabète, il est tombé sur un article relatant le cas d'un malade dont le canal pancréatique se trouvait obstrué par des calculs de la vésicule biliaire et qui n'était pas pour autant devenu diabétique. C'est ce qui a donné l'idée à Fred. Toutefois, il était chirurgien et par conséquent, devait compter sur quelqu'un d'autre qui serait versé en biochimie et en physiologie. Je venais d'obtenir un diplôme dans ces deux disciplines, et le diabète m'intéressait. C'est ainsi que toute l'aventure a commencé."

En se remémorant, par ordre d'importance, les difficultés qui devaient être surmontées, le Dr Best a déclaré: "Je crois que nos prédécesseurs, et certains d'entre eux sont venus bien près de découvrir l'insuline, se sont heurtés à deux difficultés principales. D'abord, le manque d'expérience en chirurgie, ce que Banting possédait, sans contredit; ensuite, le fait que, jusqu'en 1921, aucune micro-méthode permettant de déterminer la teneur du sang en sucre, les corps cétoniques et les autres constituants du sang n'avait été établie. Le fait que les chimistes nous aient fourni des instruments de grande

qualité nous a beaucoup aidés. Enfin, je crois que de nombreuses personnes ont été rebutées par les échecs précédents. Il fallait être jeune et confiant, à mon avis, et ne pas tenir compte de ces réalités pour poursuivre la tâche avec l'espoir, la quasi-certitude même, de réussir."

On a demandé au Dr Best s'il prévoyait pour bientôt une découverte importante.

"Il croit, a-t-il dit, que la grande découverte serait de pouvoir connaître enfin l'action précise de l'insuline".

Les études cliniques présentent encore, selon lui, une grave lacune. Bien que l'on connaisse un grand nombre de choses sur le diabète, personne encore n'a pu déceler la cause véritable de la maladie.

"Si l'on pouvait élucider tout à fait le mode d'action de l'insuline et découvrir la cause exacte du diabète, cela constituerait deux découvertes importantes," a conclu le Dr Best. (Extrait de *Santé et Bien-être au Canada*, vol. 26, n° 2, 1972)



PREMIERS TROPHÉES "FLAMBEAU OLYMPIQUE" DÉCERNÉS AU CANADA

Deux étoiles "particulièrement brillantes" du firmament des sports, nées à Ottawa, — Barbara Ann Scott (maintenant Mme King, de Chicago) et Nancy Greene de Rossland, en Colombie-Britannique (maintenant Mme Raine, de Montréal) ont été honorées le mois dernier à un déjeuner offert par la ville d'Ottawa, en raison des succès remarquables qu'elles ont remportés lors des Jeux Olympiques d'hiver. Mme King (à gauche), gagnante du championnat du monde en patinage artistique en 1948, et Mme Raine, championne mondiale de ski chez les femmes, en 1968, tiennent en main les premiers trophées "Flambeau olympique" jamais décernés au Canada.

EMPLOI-CHÔMAGE

Le taux désaisonnalisé de chômage a diminué, passant de 6.0 en mars à 5.8 en avril. Les niveaux désaisonnalisés de la main-d'oeuvre, de l'emploi et du chômage ont diminué au cours du mois dernier. Après désaisonnalisation, la variation d'un mois à l'autre dans la taille de la main-d'oeuvre a été prononcée, comme ce fut le cas au cours des derniers mois.

L'augmentation (19,000) de la taille réelle de la main-d'oeuvre entre mars et avril a été moins forte que d'habitude. L'accroissement de la main-d'oeuvre a été inférieur à la moyenne pour ce temps de l'année chez les personnes âgées de 14 à 24 ans et les hommes de 25 et plus. Il y a eu diminution chez les femmes de 25 ans et plus, alors qu'il se produit ordinairement une augmentation chez ce groupe entre ces deux mois.

Le nombre réel de personnes employées est passé de 8,016,000 en mars à 8,085,000 en avril, ce qui représente une augmentation inférieure à la moyenne pour cette période de l'année.

Le taux non désaisonnalisé de chômage, qui représente le chômage réel en pourcentage de la main-d'oeuvre, a diminué, passant de 7.4 en mars à 6.8 en avril. On comptait 592,000 chômeurs en avril.

HILARITÉ CHEVALINE ET...MIGRATION URBAINE

Le rythme frénétique de la vie urbaine... Qui ne se trouverait pris dans ce tourbillon?

Prenez Sandy, par exemple, qui est en plein âge mûr. Jusqu'à l'hiver dernier, il avait toujours travaillé dans une ferme et ne s'était jamais aventuré à plus de dix milles du tranquille village d'Ashton, situé à 25 milles à l'est d'Ottawa. L'été, il travaillait dans les champs. L'hiver, il flânait dans la grange et regardait la neige tomber par la fenêtre.

Tout cela changea l'hiver dernier lorsque lui et un ami, John McNeely, prirent un emploi en ville. Sandy devint un "banlieusard". Au lieu de flâner après un petit déjeuner végétarien (c'est ce qu'il prenait bien avant la mode du végétarisme), il grimpa à bord du camion de John, un véhicule de trois quarts de tonnes, joignant la troupe de tous les pauvres êtres qui se lèvent à l'aube, avalent leur nourriture d'un trait et parcourent des milles sur les sombres routes d'une campagne enneigée afin d'arriver à l'heure et de déjouer les pièges de la circulation en ville.

Et après tout ça, quel genre d'emploi pensez-vous qu'il ait obtenu? Il travaillait dans une forêt plantée au milieu de kilomètres d'habitations, de rues de banlieue et de centres commerciaux.

Huit heures plus tard, il remontait dans le camion et prenait part au grand exode vers la campagne, à cette fuite de lemmings qui s'élancent hors de la

ville. Et pourtant, on n'entendit jamais Sandy se plaindre du changement de vie que lui imposait la frénésie urbaine. Il a en effet une constitution de cheval et il ne peut en être autrement, car il est fait un cheval, un cheval de ferme à robe chocolat, le seul Clydesdale peut-être au Canada qui ait utilisé tous les jours des moyens de transport pour se rendre en ville.

Son poids atteignant le chiffre impressionnant de 1,375 livres, c'est probablement le plus lourd "banlieusard" qu'Ottawa ait jamais vu et c'est le plus "gros" membre d'une équipe employée par le ministère des Ressources naturelles d'Ontario dans la forêt de la ceinture verte de la Commission de la capitale nationale.

Le cheval, qui appartient à M. McNeely, jouait un rôle important dans une opération d'éclaircissement et d'élagage effectuée dans la forêt de Pinhey, près du croisement des routes Merivale et Slack, dans les abords d'Ottawa.

Il était amené en camion à Ottawa en raison de la nature particulière de l'opération. C'était aussi le cheval le plus proche que l'on ait pu obtenir. Le bois abattu devait être emporté hors de la forêt jusqu'à un endroit central sans nuire en chemin aux arbustes et aux jeunes arbres, ce qui aurait été le cas si l'on s'était servi d'engins mécaniques. Les jeunes arbres constituent la forêt de demain, et doivent remplacer les arbres d'âge mûr en exploitation.

De l'avis de Mel Taylor, l'un des contre-maîtres du projet qui travaille depuis des années dans la forêt, Sandy est le meilleur cheval qu'il ait jamais vu dans les bois, bien qu'il soit un animal de ferme.

En dépit de ces louanges, Sandy est probablement heureux de revenir à la vie normale et raisonnable de la ferme. Le caractère inhabituel de son mode de vie hivernal n'a pas échappé à l'oeil de Rowdy, le cheval de la stalle voisine. Tout l'hiver, lorsque Sandy rentrait à l'écurie après une dure journée de travail en ville, Rowdy le regardait, secouait la tête et laissait entendre un hennissement que l'on pouvait prendre sans aucun doute pour un vrai rire de cheval.



UN CANADIEN PRÉSIDENT DE L'A.S.A.

La renommée internationale dont jouit l'équipe d'acousticiens du Conseil national de recherches du Canada, grâce aux recherches effectuées depuis 1950, a été mise en relief récemment lors de la quatre-vingt-troisième réunion de l'*Acoustical Society of America* (A.S.A.) qui s'est tenue à Buffalo, New York.

Un membre de cette équipe, M. Edgar Shaw, physicien, a été élu président de la Société, composée de 4,600 chercheurs venant de nombreux pays. C'est le premier président canadien.

L'équipe, dont le chef est M. George Thiessen, s'appelle la Section d'acoustique de la Division de physique du CNRC. Ses membres étudient toute une gamme de problèmes relatifs à l'acoustique tant pure qu'appliquée, y compris des recherches multidisciplinaires et des études sur la pollution par le bruit.

M. Shaw, 50 ans, est né à Teddington, Middlesex en Angleterre. Depuis 1950 il fait partie du CNRC où il s'est distingué dans plusieurs domaines de l'acoustique, dont celui du bruit dans les villes, les usines et les aéroports.

RECHERCHES GÉOPHYSIQUES DANS L'ARCTIQUE

Le Gouvernement fédéral et certaines industries pétrolières privées vont entreprendre un programme de recherches unique en son genre, dans l'Arctique canadien. Une entente de quelque \$400,000, signée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR) et par six compagnies pétrolières, a confié à la Commission géologique du Canada (une division de l'EMR), la responsabilité d'effectuer des levés géophysiques dans le Bassin Sverdrup, et d'en partager les renseignements recueillis avec les compagnies participantes.

En annonçant cette entente, le ministre, monsieur Donald S. Macdonald, a déclaré: "L'industrie privée et le Gouvernement contribuent tous deux directement à défrayer le coût de recueillir les renseignements nécessaires à la conduite des explorations et à l'évaluation du potentiel des ressources. Il s'agit là d'un programme de recherches que notre ministère n'aurait pas été en mesure d'entreprendre dès maintenant, sans l'aide financière de l'industrie privée."

La région où seront effectués les levés géophysiques est située le long d'une ligne allant de la péninsule Sabine, sur l'île Melville, jusqu'à l'île Loughheed et l'île King Christian, où la *Panartic Oils* a découvert un immense puits de gaz naturel l'année dernière; les levés géophysiques se prolongeront jusque sur la côte ouest de l'île Axel Heiberg. La plupart des travaux seront faits à travers les glaces recouvrant les eaux entre les deux îles.

Les scientifiques, dirigés par M. George D. Hobson, d'Ottawa, ont commencé leurs travaux. La majorité des chercheurs recueilleront des données de réfractions sismiques, afin de déterminer de façon plus précise la structure du roc et la formation géo-

logique de Bassin Sverdrup. D'autres scientifiques de la Direction de la physique du Globe (une division de l'EMR), compileront des renseignements sismiques en profondeur de la croûte terrestre ainsi que sur la gravité. Tous les renseignements obtenus permettront de déterminer le potentiel des ressources pétrolières du Bassin.

La Commission géologique du Canada fournira pour \$100,000 de services scientifiques et techniques, alors que chacune des six compagnies participantes fournira un montant de \$50,000. Une entente a été conclue afin que les renseignements obtenus soient gardés confidentiellement pendant quatre ans. Après cette période, le dossier sera rendu public. Entre-temps, toute compagnie ou tout individu pourra acheter les données recueillies pour la somme de \$75,000 de la Commission géologique du Canada.

Une invitation de participer au projet de recherches a été faite aux compagnies pétrolières et six d'entre elles ont accepté; ce sont: *Canada Southern Petroleum Limited*; *Canadian Reserve Oil & Gas Limited*; *Deminex (Canada) Limited*; *Dome Petroleum Limited*; *Mobile Oil Canada Limited* et *Panartic Oils Limited*.

ON PRÉVOIT L'ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS VERS LE JAPON

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a déclaré récemment que de nouvelles exportations au Japon d'une valeur de 30 millions de dollars pourraient être conclues après la visite au Canada d'une délégation de 10 représentants de la société Marubeni, l'une des plus importantes entreprises commerciales du Japon.

Les 10 membres de la mission, dirigée par M. Tomejiro Tanaka, administrateur-directeur et adjoint spécial auprès du président de la société Marubeni, ont manifesté de l'intérêt à l'égard de l'équipement de contrôle de la pollution, de l'équipement pour l'industrie de l'uranium, des pièces et éléments pour diverses fins industrielles, des métaux, de l'équipement maritime, des denrées alimentaires, des pâtes et papiers.

"M. Tanaka m'a dit qu'en raison de l'accroissement du commerce et d'autres activités pouvant découler de la mission, la société Marubeni projette d'augmenter son personnel canadien", a déclaré le ministre. Il a ajouté que cette société japonaise étudiait également la possibilité de créer des entreprises conjointes dans les domaines des textiles et du vêtement, de la fonderie et de l'affinage des métaux ainsi que des pêcheries.

La société Marubeni a établi son premier bureau à Toronto en 1955. On s'attend à ce que ses exportations de marchandises canadiennes au Japon atteindront 135 millions de dollars cette année, soit 67 p. 100 de plus que l'an dernier alors que le chiffre était de 82 millions de dollars.

M. Pepin a fait savoir qu'une grande partie des exportations consistera de céréales et de matières premières, mais il s'est dit encouragé de voir l'intérêt que cette société manifeste à l'égard des produits manufacturés canadiens.

M. Tanaka a déclaré "que la réalisation de plusieurs projets mutuellement prometteurs est prévue grâce aux efforts de notre groupe d'étude spécial".

La société Marubeni est déjà associée à deux entreprises conjointes en Colombie-Britannique, dont une dans l'industrie des pâtes et papiers. Elle détient également un contrat à long terme pour l'acquisition de charbon albertain.

Les représentants de la société Marubeni sont venus au Canada par suite de la mission économique de 31 hommes d'affaires canadiens que M. Pepin a conduite au Japon en janvier dernier. La mission Marubeni est la troisième du genre à visiter le Canada depuis fin janvier.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE RECHERCHE SUR L'ANSE-AUX-MEADOWS

La création d'un comité international qui sera chargé de guider l'aménagement de l'un des premiers lieux d'établissement des Vikings, à l'Anse-aux-Meadows, dans la partie septentrionale de la province de Terre-Neuve a été annoncée récemment par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien.

L'emplacement, situé à quelque 25 milles au nord de St. Anthony, sur la rive sud du détroit de Belle-Isle, fut découvert en 1960 par le docteur Helge Ingstad, d'Oslo, (Norvège) et par son épouse. Les fouilles entreprises en 1961, sous leur direction, se sont poursuivies presque sans interruption jusqu'à aujourd'hui. A l'heure actuelle, le site appartient au gouvernement de la province de Terre-Neuve. Toutefois, à la fin de 1970, ce gouvernement a conclu un accord de principe avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en vue de la cession du dit lieu au ministère. Les négociations relatives aux limites du parc progressent rapidement.

M. Chrétien a déclaré que le Comité consultatif international de recherche concernant l'Anse-aux-Meadows a été créé afin d'obtenir les meilleures directives possibles sur l'aménagement du lieu, des experts de Scandinavie et d'Islande. En outre, le ministère cherchera à s'assurer la coopération des musées nationaux du Danemark, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède, en vue d'emprunter ou de reproduire des objets façonnés par les Vikings et de les exposer sur l'emplacement même.

Les membres du Comité se réuniront une fois l'an, jusqu'à l'inauguration du site. L'aménagement de cette zone demandera plusieurs années de travail et représentera une mise de fonds considérable.

Le Comité est présidé par M. Peter H. Bennett, directeur adjoint du Service des Lieux historiques au

sein de la Direction des Parcs nationaux et des Lieux historiques du ministère, et comprend: M. et Mme Helge Ingstad et le professeur Sverre Marstrand, directeur du Musée historique d'État, d'Oslo (Norvège); M. Ole Crumlin-Pedersen, directeur du Musée des navires des Vikings, de Roskilde (Danemark); M. Thor Magnusson, directeur du Musée national d'Islande, de Reykjavik (Islande); M. Bengt Schonback, conservateur du Département de l'âge du fer, de l'Académie royale d'histoire et des antiquités, de Stockholm (Suède); M. Leslie Harris, doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université Memorial de Terre-Neuve; M. W.E. Taylor, jr, directeur du Musée national de l'Homme, d'Ottawa; et M. John H. Rick, chef de la Division de la recherche du Service des Lieux historiques nationaux, d'Ottawa,

LE BALLET NATIONAL EN EUROPE

Le 17 mai, le Ballet national du Canada a entamé une tournée de deux mois en Europe au Coliseum Theatre de Londres en y donnant un spectacle gala composé de *The Mirror Walkers*, *Légende* et *La Sylphide* dont les profits sont allés à des oeuvres de charité.

Une salle comble a chaleureusement accueilli les Canadiens à l'occasion de leurs débuts en Europe. Dans l'auditoire se trouvaient la princesse Anne et le premier ministre, M. Edward Heath, que le haut commissaire du Canada, M. J.H. Warren, avait accompagnés à la loge royale.

Mme Celia Franca, directrice artistique de la troupe, a exprimé sa joie à l'occasion de l'accueil réservé par le public de la première, soit quelque 2,300 mécènes qui avaient payé \$25 et plus le billet. La princesse Anne et M. Heath se sont rendus dans les coulisses après la représentation afin de rencontrer les danseurs; le premier ministre a assisté à la réception qui a suivi.

De Londres, où les représentations prenaient fin le 27 mai, la troupe de 85 membres s'est rendue à Stuttgart pour s'y produire le 30 mai et ensuite aller danser à Paris du 5 au 13 juin. La troupe sera à Bruxelles du 15 au 17 juin, à Glasgow du 20 au 24 juin, à Lausanne les 27 et 28 juin, pour terminer la tournée à Monte-Carlo, où elle se produira du 1er au 3 juillet.

Le répertoire de la tournée européenne se compose de dix ballets classiques ou modernes; outre *La Sylphide*, *The Mirror Walkers* et *Légende*, la troupe interprète *Intermezzo*, *Fandango*, *Le Jugement de Paris*, *Kraanerg*, *Le Lac des Cygnes*, *Évocation* et *Session*.

En août, le Ballet national commencera à répéter *La Belle au Bois dormant*. M. Rudolf Nureyev fera la mise en scène d'après la conception originale de Petipa, en y apportant sa contribution personnelle de chorégraphe. Il fera répéter la troupe pendant le mois d'août, en vue de la première, qui sera donnée au Centre national des Arts, à Ottawa, le 1er septembre.